CÔTÉ COM'COM

Le bulletin de la communauté de communes de Yenne

FRICHE LISTING EXPRESS

Le projet de reconversion est en bonne voie !

Billième - Jongieux - La Balme - La Chapelle St-Martin - Loisieux - Lucey - Meyrieux-Trouet - St-Jean de Chevelu - St-Paul sur Yenne - St-Pierre d'Alvey - Traize - Verthemex - Yenne

Février 2023

www.ccyenne73.fr

Communauté de communes de Yenne

ACCUEIL DE LOISIRS

«LES MARMOTS» VICTIMES DE LEUR SUCCES

EMBALLAGES

LA COLLECTE SELECTIVE EVOLUE - TRIER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

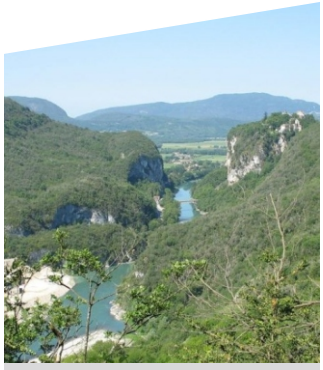

DEFILE DE PIERRE CHÂTEL

PREMIERS RESULTATS DE L'ETUDE POUR UN AMENAGEMENT CYCLABLE

Sommaire

P2/ ACTUS

- La Balme - développement d'un projet photovoltaïque
- Gymnase - le club de Badminton s'est mobilisé pour le Téléthon
- Comice agricole à Novalaise
- Base de loisirs de Chevelu - signature d'un bail commercial
- Brigade de gendarmerie - les travaux avancent
- Résidence Albert Carron - réalisation d'un terrain de pétanque
- Un nouveau logo pour la CCY
- Chemin de la Curiaz - aménagement de la voirie

P6/ TOURISME

- Défilé de Pierre Châtel - premiers résultats de l'étude pour un aménagement cyclable
- Sites d'escalade - labellisation du site de La Balme et convention FFME
- Aménagement cyclotouristique - une voie verte des 5 lacs
- Office de tourisme - une saison bien remplie

P10/ SOCIAL

- France Services vous accompagne dans votre quotidien
- ISACTYS, une permanence à France Services
- Le CIAS déménage !

P12/ MUSIQUE A L'ECOLE

- Un parcours pour développer l'ouverture culturelle des écoliers

P13/ ECONOMIE

- Yenne - deux jeunes entrepreneurs créent Glacier Cycle

P14/ NOTRE DOSSIER

- Friche Listing Express - le projet de reconversion est en bonne voie !

P16/ ENFANCE - JEUNESSE

- Le service Jeunesse présent au collège
- Chantiers jeunes, comment s'inscrire ?
- Ouverture d'un point écoute «famille, parents et jeunes»
- Centre de loisirs - les Marmots victimes de leur succès

P19/ PETITE ENFANCE

- Relais Petite Enfance - journée nationale des assistantes maternelles
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Soirée débat - l'enfant, son corps et son intimité

P21/ PERISCOLAIRE

- De nouvelles animations auprès des enfants scolarisés

P22/ SERVICE DES EAUX

- Eau potable - la CCY continue de renouveler son réseau
- Et demain, quel objectif pour pallier à la raréfaction de la ressource en eau ?

P23/ SPANC

- Réhabilitation des installations - des aides possibles ?

P24/ ORDURES MENAGERES

- Emballages - la collecte sélective évolue
- Centre de tri - des travaux de modernisation
- Savoie déchets - valoriser et trier !

P26/ SMAPS

- Eco-défis - 5 entreprises récompensées
- Prime Chaleur renouvelable - jusqu'à 60 % de financements pour les entreprises
- Education artistique - 3 compagnies ouvrent leurs univers aux enfants
- Programmation LEADER - une candidature commune

P28/ SHR

- Le Rhône - patrimoine naturel et biodiversité
- La GEMAPI

P29/ ESPACE D'EXPRESSION

P30/ BUDGET ET FINANCES

P32/ NOUS CONTACTER

Bulletin d'information de la communauté de communes de Yenne
133, Chemin de la Curiaz / 73 170 YENNE / Tél : 04 79 36 90 76
Directeur de la publication : Guy DUMOLLARD
Rédaction : Services de la communauté de communes
Crédit photos : Communauté de communes - SMAPS - OT de Yenne - Christophe PALLOT de l'Agence ZOOM

Conception : Communauté de communes de Yenne
Réalisation : Imprimerie Fagnola - La Tour du Pin
Distribution : La Poste - 1er trimestre 2023
Tirage : 3 800 exemplaires
Le bulletin communautaire est imprimé sur papier recyclé
www.ccyenne73.fr

L'édito du Président

L'année 2022 s'est achevée après un été particulier, marqué encore par de fortes chaleurs.
Le changement climatique sans précédent nous affecte et il devient une réalité à laquelle nous devons faire face.

Ainsi, une baisse importante des ressources en eau est constatée. Nous devons impérativement anticiper les recherches pour préserver les possibilités de développement futur.
Comme pour la sobriété énergétique, cela nécessite de changer nos habitudes pour diminuer notre consommation. C'est possible si nous nous sentons tous concernés !

En 20 ans, les compétences exercées par l'intercommunalité se sont considérablement étoffées.
Différents services à la population ont vu le jour, répondant à une demande justifiée de nos concitoyens. Mais la disparité entre les ressources financières et les charges budgétaires n'a malheureusement pas évolué au même rythme.

Plus que jamais, des priorités seront à définir pour les orientations budgétaires futures.

L'objectif est :

- De préserver le lien social si fragile en cette période d'incertitude, notamment par la promotion culturelle.

- D'économiser l'énergie dans l'aménagement de nos bâtiments publics devant la hausse des tarifs, en agissant sur le triptyque : chauffage, éclairage, isolation.

- De participer à la démarche du territoire à énergie positive (TEPOS) par la production d'électricité, avec la pose de panneaux photovoltaïques dans la mesure du possible.

- De promouvoir les déplacements doux dans le cadre de la mobilité, par la sensibilisation de la jeunesse.

- De permettre le développement de zones d'activités pour favoriser la création d'emplois sur notre territoire, seul levier sur lequel nous pouvons agir pour espérer avoir des ressources nouvelles.
Sinon, il reste la possibilité de toucher à la fiscalité, inchangée depuis 2018, mais jusqu'à quand ?

Telles sont les pistes sur lesquelles nous aurons à réfléchir avant de prendre des décisions.

« Pour atteindre ces objectifs, nous aurons besoin de cohérence dans nos actions, de consensus dans nos choix politiques et de volonté réaffirmée pour aplanir nos divergences »

Le chemin ainsi tracé pour l'avenir est sinueux, car les alternatives ne sont pas nombreuses et les difficultés financières certaines. Alors, soyons déterminés à l'emprunter ensemble résolument !

Que ce début d'année nous apporte la sérénité et la paix nécessaire à toute évolution.
Bonne année à vous toutes et tous, et bonne lecture.

Guy DUMOLLARD

COMMUNE DE LA BALME

DEVELOPPEMENT D'UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Par l'intermédiare de sa filiale Solarhona, la CNR développe de nouveaux projets photovoltaïques pour arriver d'ici 10 ans à 7 000 MW, dont 1 500 MW pour le seul solaire.

Cette ambition se traduit par l'installation de centrales photovoltaïques au sol, en lien avec les collectivités locales qui peuvent, si elles le souhaitent, entrer au capital de la société projet.

Parce qu'il présente certains atouts et du potentiel, un site situé sur la commune de La Balme a été identifié par la Commission de régulation de l'Energie pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque.

Le site, d'environ 8,5 hectares, est un ancien lieu de stockage de matériaux CNR et n'a pas de potentiel agricole particulier.

Des études écologiques et une étude d'impact ont d'ailleurs été réalisées ces deux dernières années, en concertation avec les services de l'Etat et les associations locales.

Ce projet, actuellement en phase permis de construire, fournirait à terme une puissance de 4,8 Mwc pour une production de 6 000 Mwh. C'est l'équivalent de la consommation électrique (chauffage inclus) de 2 500 personnes.

GYMNASE INTERCOMMUNAL

LE CLUB DE BADMINTON S'EST MOBILISE POUR LE TELETHON

A la demande du club de badminton de Yenne, le gymnase leur avait été mis à disposition par la communauté de communes pour pouvoir organiser la soirée du Téléthon.
Celle-ci a rencontré un beau succès avec près de 200 participants qui se sont retrouvés sur place de 19 h à 4 h du matin.
Les deux années de Covid n'ont pas entamé la solidarité et l'élan de nos concitoyens !
Grâce à eux, et à l'engagement du club de badminton, c'est un peu plus de 1.100 € qui ont été récoltés.

CAMPINGS DES LACS DE CHEVELU
SIGNATURE D'UN BAIL COMMERCIAL

Au pied de la Dent du Chat, et à proximité du vignoble de Jongieux, se trouvent les lacs de St-Jean de Chevelu et sa base de loisirs naturelle, dont l'accès est payant en été.
On y trouve une plage de sable fin, des jeux pour enfants ainsi qu'un ponton équipé d'un plongeoir, pour des moments agréables et ludiques.
La plage se situe à côté du camping des Lacs, classé 3 étoiles, qui accueille dans un environnement privilégié touristes et excursionnistes.

Ce camping, qui faisait l'objet d'une délégation de services publics par la communauté de communes, est passé cette année sous le mode de bail commercial avec les exploitants actuels.

Ce changement de mode de gestion au camping permet à l'exploitant de valoriser son activité tout en offrant à la collectivité une plus grande lisibilité et stabilité.

La plage reste quant à elle dans le domaine public, permettant ainsi au grand public de continuer à profiter du lac et de ses attraits.

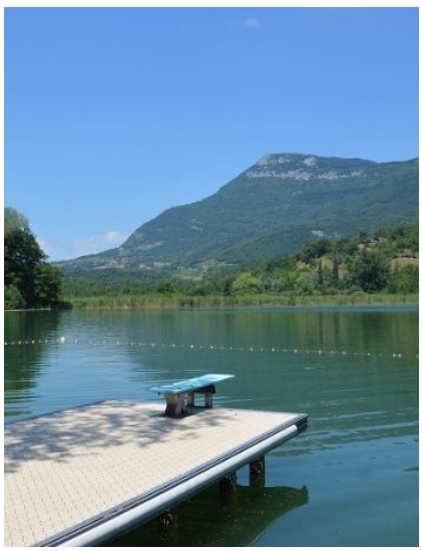

COMICE AGRICOLE
A NOVALAISE

Le comice agricole, organisé cette année chez nos voisins de Novalaise, a une fois de plus rencontré un vif succès.

Subventionné entre autres par la communauté de communes de Yenne, le comice a été l'occasion pour les visiteurs petits et grands d'assister aux concours d'animaux d'élevage et aux démonstrations d'engins agricoles.
Les producteurs locaux étaient également présents dans les travées du comice, leur permettant de présenter ou faire goûter au grand public leurs productions.

Cette tradition, qui date de plus d'un siècle en France, représente une grande fête populaire, et donne l'occasion aux agriculteurs de promouvoir leur beau métier et de faire découvrir la richesse de leurs activités.

NOUVELLE BRIGADE DE GENDARMERIE

LES TRAVAUX AVANCENT

Les travaux de la nouvelle brigade ont démarré en mai 2022 dans un contexte particulier car certaines entreprises ont été confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matériel ainsi qu'à une forte hausse du coût de certaines fournitures.
Malgré cela, les travaux se poursuivent et nous espérons toujours réceptionner les bâtiments pour cet automne.

Une nécessité absolue ….

La construction de cette nouvelle brigade était une nécessité pour nos gendarmes. Datant de 1966, l'actuelle gendarmerie ne correspondait plus aux critères de conformité et de bon fonctionnement opérationnel de l'unité.

Les locaux administratifs et techniques mais également les logements datent d'une autre époque. C'est très difficile dans ces conditions d'attirer de nouveaux gendarmes et de les garder durablement à Yenne.
La nouvelle brigade permettra de conforter la présence des gendarmes sur notre territoire en leur offrant de meilleures conditions de travail, des locaux aux normes, plus modernes, plus rationnels et donc plus adaptés à leurs missions.

Des mesures de sécurité plus contraignantes

Cette brigade est construite selon les nouvelles normes de sécurité imposées par l'Etat.

Au final, en prenant en compte toutes les nouvelles mesures permettant d'assurer la sécurité des gendarmes, la construction reviendra à 2 400 000 € HT.

« A la différence des gendarmeries plus anciennes, nous avons dû faire face à de nouvelles contraintes réglementaires en matière de sécurité, notamment avec la construction d'un mur d'enceinte protégeant l'ensemble des bâtiments »

Guy DUMOLLARD
Président

RESIDENCE ALBERT CARRON

REALISATION D'UN TERRAIN DE PETANQUE

La communauté de communes a participé au financement de la réalisation d 'un terrain de pétanque à l'EHPAD de Yenne, terrain devant servir aux résidents, ainsi qu'à leur famille.

Le Président a salué cette initiative portée par le Conseil de la Vie Sociale, qui va permettre de consolider les liens sociaux et les échanges entre résidents. Cela va contribuer par ailleurs à renforcer leur autonomie tout en permettant d'égayer leurs journées.

La participation financière de la CCY s'est élevée à 1.000 €.

UN NOUVEAU LOGO

POUR LA CCY !

Le logo de la communauté de communes fait peau neuve !

Le nouveau logo se veut plus simple, plus épuré et plus moderne. Il reprend subtilement la lettre « Y » de Yenne, renforçant ainsi l'identité visuelle de l'intercommunalité.

Le choix de la couleur s'est porté sur des nuances de vert, symbolisant ainsi la diversité des paysages, la ruralité, le progrès et l'espérance .

CHEMIN DE LA CURIAZ

AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DES ACCES A LA GENDARMERIE

Le Chemin de la Curiaz est un des axes d'entrée principaux du bourg de Yenne, d'autant plus important qu'il supporte le trafic PL en transit.
Certains équipements publics, ainsi que la réalisation en cours de la brigade de Gendarmerie, nécessitent une reprise des aménagements dans ce secteur en matière :
- de stationnement
- d'échanges piétons et modes-doux
- de giration et d'accès des PL
- de maîtrise des vitesses et de sécurisation des usagers

L'accès principal de cette brigade se fera par la création d'une nouvelle voirie. Il est nécessaire toutefois de créer une seconde sortie utilisée en cas de secours. Cette seconde sortie requiert l'aménagement du chemin de la Curiaz et de l'entrée des bâtiments de la CCY.

Les travaux de voirie, d'assainissement des EP, d'éclairage et d'espaces verts sont estimés à 377 300 € HT, hors études.

Un groupement de commandes sera conclu entre l'intercommunalité et la commune de Yenne de manière à définir les missions et la participation financière de chacun.

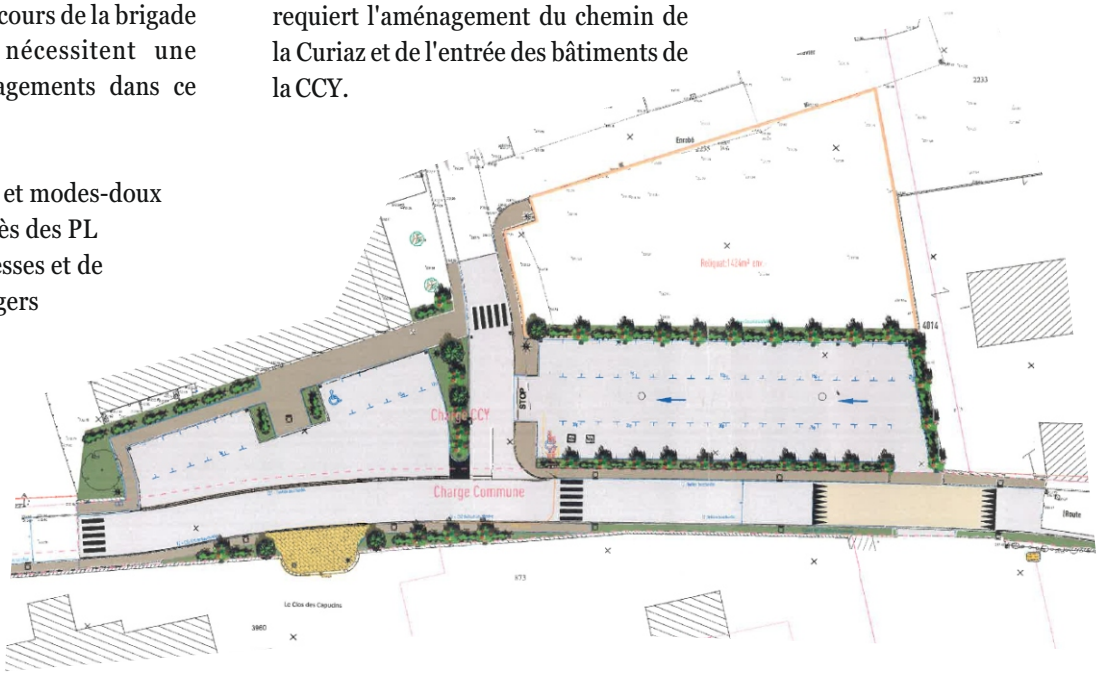

DEFILE DE PIERRE CHATEL

PREMIERS RESULTATS DE L'ETUDE POUR UN AMENAGEMENT CYCLABLE

La communauté de communes s'est engagée en 2021 à réactualiser et adapter son étude initiale dans la perspective d'une traversée cyclable du défilé de Pierre Châtel.

Divers objectifs concourent à cet aménagement durable et structurant pour le territoire :

– favoriser la découverte du Rhône pour les clientèles touristiques et les populations locales

– favoriser la connaissance du patrimoine naturel et culturel du site

– permettre la traversée cyclable en toute sécurité et relier le bourg de Yenne à la Via Rhôna

– valoriser la porte d'entrée de la Savoie par l'itinéraire RD 1504

Les premiers éléments de cette étude ont été présentés aux élus à l'automne 2022

Au regard de la spécificité du site, et des préconisations de la Région et de l'Etat, diverses contraintes ont été relevées.

Il faut rappeler d'abord que le défilé de Pierre Châtel est un site classé depuis 2013 par l'Etat pour sa grande valeur paysagère, notamment au vu des gorges rocheuses qui l'enserrent.

Par ailleurs, la RN 504, qui constitue l'accès au site, fait l'objet d'une forte fréquentation compte tenu du nombre élevé de véhicules empruntant cet axe quotidiennement (10 000 véhicules par jour en moyenne).

C'est pourquoi la traversée en toute sécurité du défilé ne peut se faire qu'en aménageant une voie cyclable dédiée.
Celle-ci devra tenir compte de contraintes liées à sa dimension, son revêtement, sa pente ou encore sa préservation paysagère.

Etant donné son coût élevé - près de 8 M€ - cet aménagement ne pourra pas être porté et financé par la seule communauté de communes.

Une concertation a donc été lancée avec la Région et l'Etat pour mener à bien ce dossier.
Les services de la Préfecture ont également été sollicités pour vérifier que l'aménagement réponde aux prescriptions liées aux sites classés.

« Cet aménagement cyclable contribue au développement et à la sécurisation de la pratique du vélo dans le défilé, tout en garantissant un haut niveau de service à tous les usagers. »

François MOIROUD
Vice-président délégué au Tourisme

L'ENIGME DU GATEAU DE SAVOIE

JEU D'AVENTURE AU BORD DU RHÔNE

L'office de tourisme a lancé depuis deux ans un grand jeu-énigme autour du fameux gâteau de Savoie.

À la fois parcours d'orientation et jeu de piste, l'énigme du Gâteau de Savoie entraîne les familles à travers Yenne, dans l'avant-pays Savoyard, à la quête de tous les ingrédients nécessaires à la recette de cet ancestral dessert.

Pour les aider, des souris ont laissé des balises dans la ville, un livret d'énigmes à résoudre et une carte pour les orienter

Des centaines de kits ont été distribuées aux jeunes aventuriers avant qu'ils ne s'élancent dans les ruelles de la jolie cité médiévale.

SITES D'ESCALADE

LABELLISATION DU SITE DE LA BALME ET CONVENTION DE GESTION AVEC LA FFME

la Falaise de la Balme est un haut lieu de pratique d'escalade en Savoie, très réputé pour les sportifs. Il fait partie des 15 sites d'escalade identifiés comme majeurs par le Département de la Savoie et la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).

Afin de garantir la pérennité de la pratique sur cette falaise et le maintien de son niveau d'équipement dans le temps, la communauté de communes a récupéré la gestion du site, en plus de celui du Haut-Somont à Yenne qu'elle gérait déjà.

Un contrat a ensuite été signé avec la FFME pour l'entretien et la sécurisation des deux sites, en contrepartie d'une participation de la collectivité de 3 000 €.
Il conviendra au préalable de remettre en état le site du Haut Somont, et de compléter la signalétique de sécurité sur le site de la Balme.
Les 2 sites ont été inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) dont l'objectif est d'accompagner leur montée en qualité et leur pérennisation de manière durable et concertée.

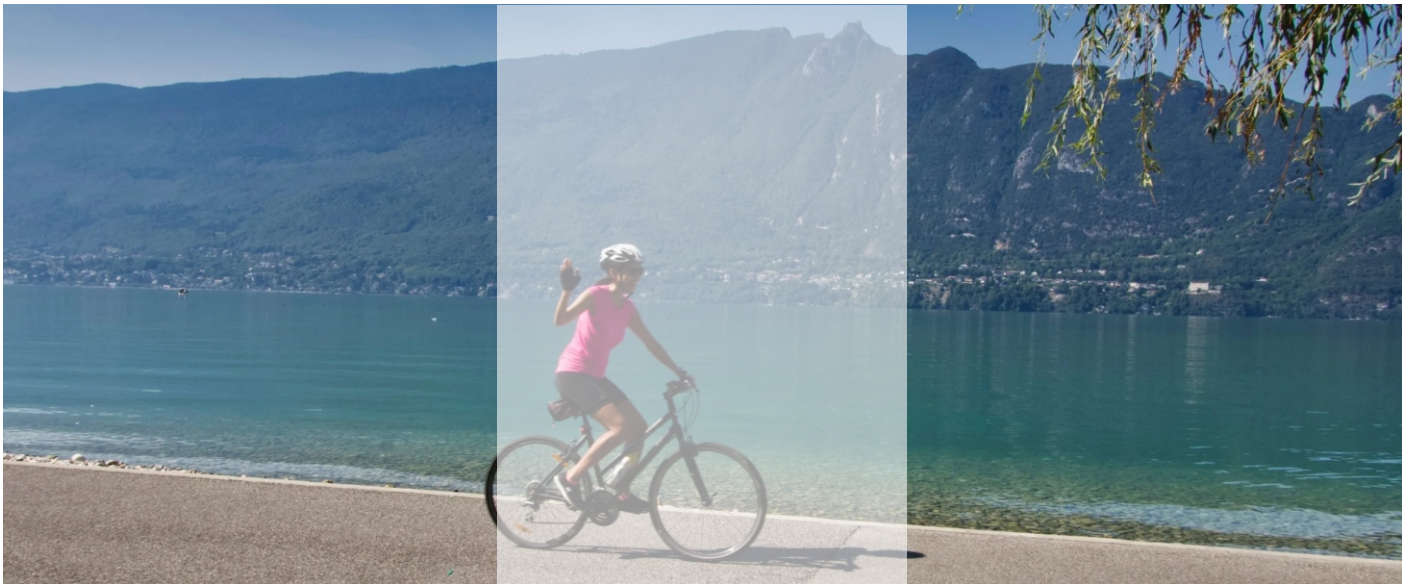

AMENAGEMENT CYCLOTOURISTIQUE

UNE VOIE VERTE DES 5 LACS

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a signé en 2022, avec l'Avant-Pays-Savoyard et la Chartreuse, une convention pour la construction d'une stratégie commune de développement touristique du territoire.
La Région financerait la création d'une« Voie verte des cinq lacs », du Léman jusqu'à Paladru, en passant par les lacs d'Annecy, du Bourget et d'Aiguebelette.
Il s'agit ainsi de faire de l'Avant-Pays-Savoyard, dont fait partie la CCY, une destination de forte proximité « entre Lac et Montagne » en capitalisant sur un tourisme de pleine nature et respectueux de l'environnement.
Avec cette convention, la Région pourra mieux accompagner les projets d'investissements touristiques définis par l'Avant-Pays-Savoyard.

Pour mieux mettre en lumière le potentiel touristique de ce territoire, Laurent WAUQUIEZ a proposé que la Région accompagne financièrement les projets des communautés de communes de l'Avant-Pays-Savoyard, en lien avec les Départements de la Savoie et de l'Isère, autour de quatre axes :

➢ En intégrant l'Avant-pays-Savoyard et la Chartreuse dans le label « Territoires d'excellence pleine nature »

➢ En faisant bénéficier le territoire du dispositif « Montagne 4 saisons » qui permettra de mieux accompagner la reconversion des stations de moyenne montagne sur des activités pour toute l'année.

➢ En accompagnant les projets d'investissement en faveur de l'hébergement, à la fois pour augmenter l'offre mais aussi pour améliorer la qualité.

➢ En développant une offre d'itinéraires de tourisme pleine nature par la création de voies vertes et chemins de randonnées.

Sur ce dernier point, le Président de la Région a précisé aux représentants des quatre communautés de communes que sa collectivité était prête à prendre la maîtrise d'ouvrage et donc le financement intégral des chaînons manquants d'une « Voie verte des cinq lacs » qui permettrait d'accrocher le lac de Paladru au projet d'itinéraire cyclable reliant les lacs alpins.

OFFICE DE TOURISME

UNE SAISON BIEN REMPLIE

L'office de tourisme intercommunal a connu une saison estivale riche en animations avec son traditionnel marché nocturne du mois d'août, les visites guidées théâtralisées dans l'ancienne cité médiévale, la fête patronale et son feu d'artifice ou ses balades ressourçantes à Traize.

80 animations, petites et grandes, ont ainsi ponctué l'été sur 7 communes du territoire, avec 60 % de remplissage pour celles qui nécessitaient une inscription.

L'office de tourisme a assuré par ailleurs ses missions d'accueil et d'information auprès des touristes et visiteurs, avec 75 jours d'ouverture au public durant la saison.

FREQUENTATION DES SITES

Site du Mollard Noir
91 000 passage/2021
250 passages par jour

Via Rhôna
27 000 passages
de mars à août 2022

Galerie du tunnel du Chat
17 439 passages
de mai à sept. 2022

Route du vignoble de Jongieux
32 175 passages/2022

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS DU TOURISME

Entre 2017 et 2019, les intercommunalités de l'Avant-Pays savoyard ont engagé une réflexion pour définir une stratégie de développement touristique à l'échelle de la destination.
Dans le cadre du Schéma de développement touristique, qui fait suite à ce travail, l'analyse des besoins en professionnalisation des prestataires a permis d'élaborer un plan qui réponde à leurs attentes.
Ce plan de développement des compétences comporte des actions de sensibilisation, des plans de formation et des projets d'accompagnement individuel et collectif.

Ce plan concerne tous les acteurs du tourisme, dont les hébergeurs, les prestataires d'activités, les organisateurs d'évènements ainsi que les élus.

Des formations ont déjà eu lieu en 2021 et plusieurs éduc'tours ont été organisés cette année sur l'Avant-Pays savoyard.

FRANCE SERVICES

UNE DEMANDE DE CARTE GRISE, UNE QUESTION SUR VOS IMPÔTS, VOTRE RETRAITE OU VOS ALLOCATIONS FAMILIALES ?
FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN ....

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les deux agents France services missionnés par la CCY vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.
Concrètement, on vous aidera à créer votre adresse e-mail, à remplir vos dossiers ouvrant à des droits, à vous orienter vers les bons services, à faire votre CV.

Vous pourrez également faire vos impressions, scans et photocopies ainsi que vos simulations d'allocations ou la création d'identifiants pour accéder aux différents services publics en ligne.

Pour vous aider à répondre à vos questions les plus complexes, nos agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires (CAF, CPAM, Pôle emploi, Trésor public, MSA, ...).

La réponse sera légèrement différée mais certifiée par un agent spécialisé.

LES PETITS PLUS SUR PLACE

- Un bureau confidentiel peut vous être mis à disposition sur RDV afin de contacter les administrations par visio ou téléphone.

- Au-delà des formalités administratives, nous vous proposons un accès à des postes informatiques en toute autonomie.

**« Nous avons comptabilisé plus de 2 000 demandes en 2022.
Nous constatons un grand besoin sur les retraites et les cartes grises.
Assurément, France Services est devenue incontournable pour beaucoup de nos concitoyens »**

Martine GOJON
Vice-présidente déléguée au Social

ISACTYS

UNE PERMANENCE A FRANCE SERVICES

ISACTYS, groupe d'économie solidaire présent sur le territoire depuis plus de 35 ans, assurera des permanences au sein de France Services à partir du mois de janvier 2023 par le biais de ses 2 structures ACTY SERVICES et ACT ' INTERIM.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous avez besoin d'une aide dans votre projet professionnel ?

ISACTYS peut vous proposer des missions, chez les particuliers, en collectivité, en EHPAD ou en entreprise, en vue d'une intégration durable et pérenne dans l'emploi.

Permanences le 2ème et le 4ème lundi après-midi du mois à partir du 9 janvier, dans les locaux de France Services, avec ou sans RDV.

CIAS DE YENNE

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DEMENAGE !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale à pris place dans des nouveaux locaux, depuis le 1er juin 2022, et est accompagné par le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et par l'infirmière Asalée.

Pour rappel, le CIAS propose le service de portage de repas. Les repas sont préparés par le service cuisine de l'EHPAD de Yenne. Ils sont dédiés :

- Aux personnes de plus de 60 ans
- Aux personnes handicapées sans limite d'âge,
- Aux personnes en convalescence ou sans mobilité.

Depuis le 1er septembre 2022, des nouvelles missions ont été mises en place. le CIAS se déplace désormais au domicile des personnes de plus de 80 ans du canton de Yenne afin de proposer et mettre en place divers services et plans d'aide pour faciliter le maintien au domicile (télé assistance, aide à domicile, adaptation du logement, aide sociale, domiciliation, ...).

Elisabeth ROLLET succède à Agnès DRUET, partie cette année à la retraite après de nombreuses années au service du CIAS.

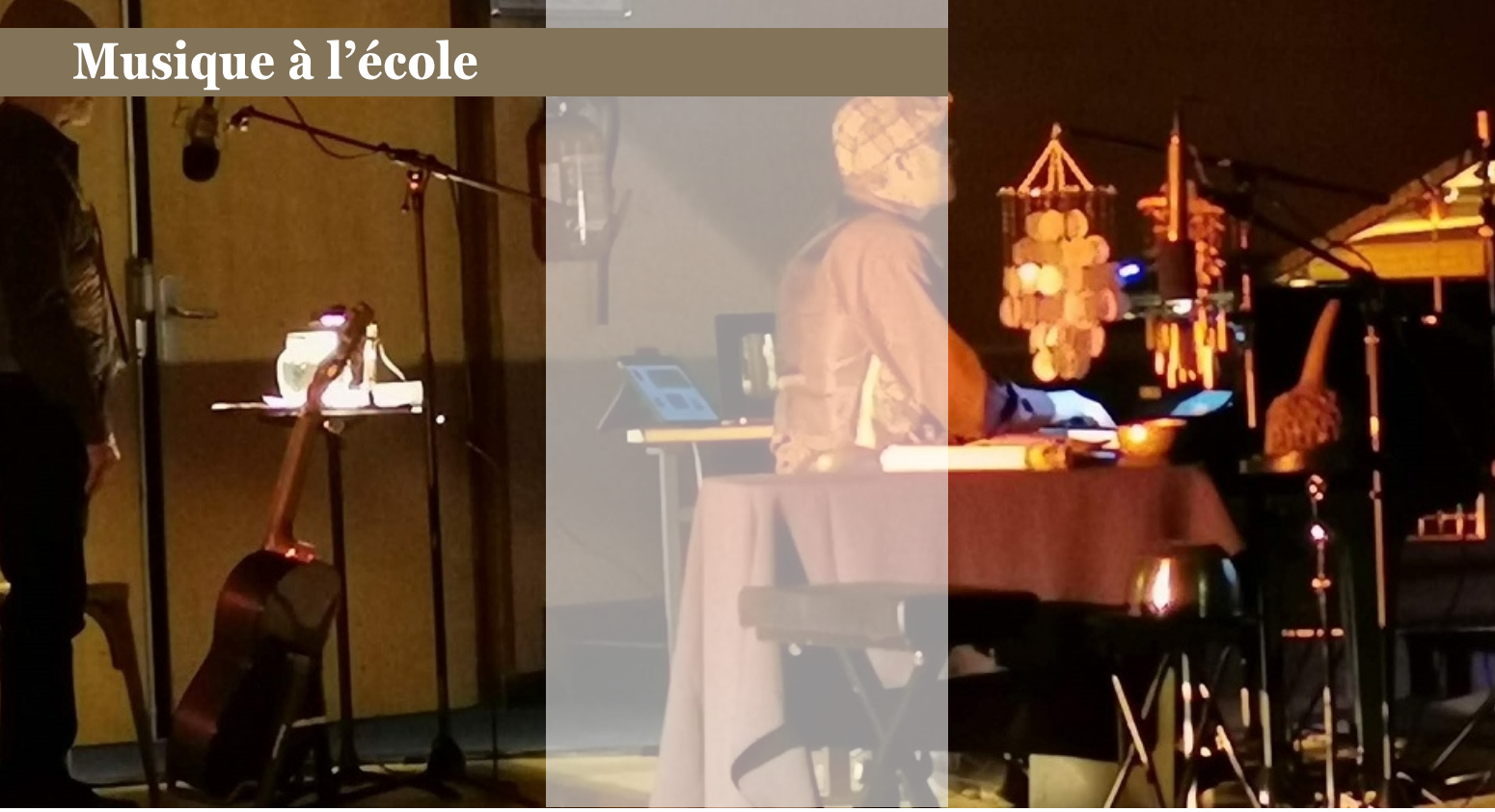

MUSIQUE A L'ECOLE

UN PARCOURS POUR DEVELOPPER L'OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE NOS ECOLIERS

Depuis plusieurs années déjà, la CCY s'engage auprès des enseignants des écoles primaires et du collège pour les accompagner dans leurs projets d'éducation culturelle et artistique.
Ainsi, Isabelle Lagrange, notre musicienne intervenante diplômée, est mise à disposition des écoles primaires et répond aux diverses demandes des enseignants en matière de musique.
Elle fait aussi le lien avec les associations locales, telles que Music'Yenne, la Dandinove ou la Compagnie « le Chat aux Grandes Oreilles », missionnée par le SMAPS et la CCY pour porter le dispositif «parcours artistiques».
C'est grâce à tous ces acteurs réunis que nos enfants peuvent développer diverses compétences artistiques en bénéficiant de l'intervention de nombreux professionnels.

Nous pouvons être fiers de la dynamique de notre territoire qui se distingue par la diversité et la qualité des actions menées, et le nombre de spectacles présentés au public.

A St Jean de Chevelu : à partir du ciné-concert « l'Ennemi Silencieux », immersion dans la culture des peuples natifs d'Amérique du Nord avec des chants, chorégraphies, percussions et cinéma, en collaboration avec trois intervenants dont le pianiste Stéphane Damiano.

A Billième et Lucey : création et apprentissage de chansons et de rythmes corporels à partir du BD-concert « Un Océan d'Amour » créé par Stéphane Damiano et Sébastien Waldner, saxophoniste

A Jongieux et Yenne élémentaire : avec Yannick Cordou et son « Orchestre Buissonnier », les enfants apprennent à jouer de vrais instruments qu'ils peuvent emporter chez eux pour s'entraîner.

A Billième, Lucey, St Paul, Traize et collège Charles Dullin : Roda de capoeira avec Maître Para de l'école « Semeïa Capoeira » ; chants en langue traditionnelle, rythmes et chorégraphies de lutte accordés aux instruments typiques du Brésil.

A Yenne : concert de l'école élémentaire et l'ensemble instrumental de Music'Yenne lors de la commémoration du 11 novembre.

Dans tout le canton : concerts variés offerts lors de la rentrée par la Compagnie le Chat aux Grandes Oreilles

Et à venir en 2023 : Break Dance le 7 mars à Yenne et Billième, Spectacle « le Cercle des animés » à Yenne le 23 mars et Comédie musicale jazz à Yenne les 4 et 5 mai

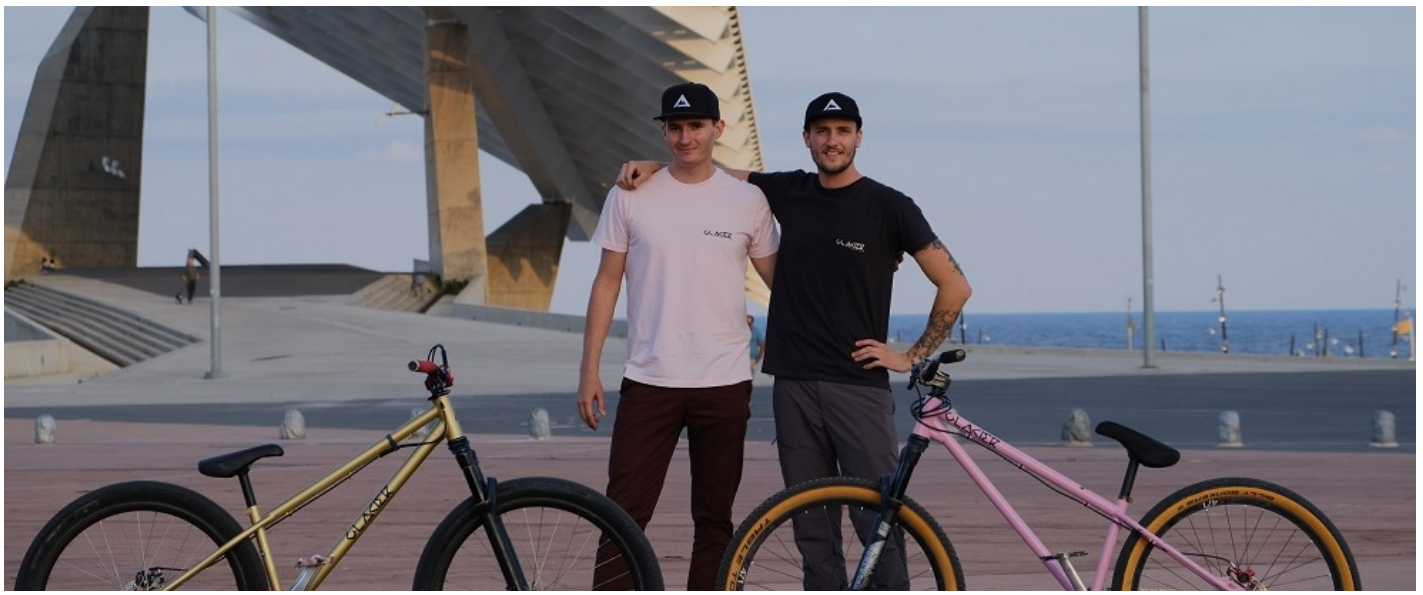

DEUX JEUNES ENTREPRENEURS ONT CREE « GLACIER CYCLE »

ALEXANDRE ET BASTIEN CONCOIVENT, FABRIQUENT ET COMMERCIALISENT DES VELOS EN ACIER « MADE IN FRANCE »

Depuis 3 ans, ils préparent ce projet... c'est aujourd'hui devenu réalité !
Ils ont installé leur atelier de fabrication en plein cœur du bourg de Yenne, non loin de la place centrale Charles Dullin.

Cela a débuté par un prototype fabriqué dans le garage avant de lancer des tests, de faire des améliorations techniques, de réaliser de nouveaux prototypes, etc...
Ce fut ensuite le montage d'un business plan permettant de solliciter des financements pour l'équipement et l'aménagement d'un atelier et d'un stock de matériaux.
Ils ont été accompagnés et soutenus notamment par le réseau Initiative Savoie et France Active Savoie Mont Blanc.

Plus d'infos sur https://glacier-cycles.com/

Entretien

« Dans un 1er temps, nous proposons une gamme de vélos qui répond aux exigences des pratiques du « Gravel » et du « Dirt ». Nous utilisons des alliages de qualité aéronautique, avec traitement thermique pour faire des vélos rigides et très légers. Nos tubes multi-butted nous permettent de gagner du poids sans compromettre la solidité.

Nous souhaitons réellement proposer une solution aux pilotes qui cassent leurs vélos, à tous ceux qui se soucient de la durée de vie de leurs achats et d'où ils proviennent, à tous ceux pour qui le vélo est une source d'amusement, à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans le développement de la pratique, à tous les fans d'acier.

Nous proposons également un service généraliste de réparation de cycles. Notre implantation non loin de la Viarhona, sur un secteur apprécié des cyclos, est un super moyen pour nous de nous faire connaître et faire reconnaître notre marque »

NOTRE DOSSIER

FRICHE LISTING EXPRESS

LE PROJET DE RECONVERSION EST EN BONNE VOIE

Alors que la compétence « économie » est exercée de plein droit par l'intercommunalité, il devient difficile de répondre favorablement aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire par manque de surfaces disponibles.

C'est pourquoi la collectivité a fait le choix de réhabiliter le site en friche de l'ancienne entreprise Listing Express, situé sur la commune de Yenne, et dont le périmètre regroupe 10.000 m² de locaux sur 3 hectares.

Pour cela, la CCY a acquis, par l'intermédiaire de l'EPFL de la Savoie, les 8 parcelles appartenant à la société des Prés. Quant aux parcelles communales situées sur le tènement, elles ont été transférées à l'euro symbolique par la commune de Yenne.

Pour l'accompagner dans un projet de réhabilitation de la zone, la CCY a confié une mission à l'agence AGATE. Accompagnée d'un cabinet d'architecte et d'un économiste de la construction, AGATE va proposer des scénarios d'aménagement avec plusieurs lots commercialisables, dont certains conservant une partie des bâtiments existants.

Mais il conviendra au préalable de lancer un diagnostic environnemental permettant d'identifier le niveau de pollution du site, et de mener les travaux de dépollution le cas échéant.

La collectivité va par ailleurs rédiger un règlement de zone afin de fixer les règles d'urbanisme et de définir les grandes orientations économiques de la zone nouvellement réhabilitée.

A ce titre, il est prévu et encouragé la réalisation d'activités mixtes :
Artisanat, industrie, bureaux ainsi que commerces ....

La communauté de communes devrait financer la viabilisation en limites de chaque lot à bâtir. Quant aux viabilités internes et à la construction de chacun des bâtiments, elles seront portées par les futurs acquéreurs (entreprises).

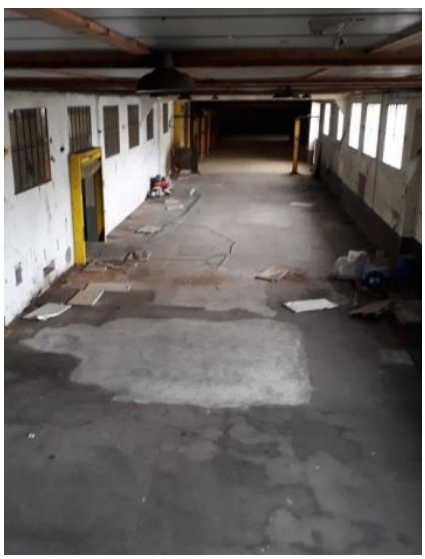

Conformément à la demande de la collectivité, le choix d'une démolition partielle a été privilégié, avec la réhabilitation d'une partie des locaux et la réalisation de lots à céder sur le reste du tènement.

Cette option permet de proposer une programmation mixte et sur mesure pour répondre aux besoins du plus grand nombre (surface, type d'activité, montage…).

En fonction des besoins, certains lots à céder pourront faire l'objet d'un redécoupage si nécessaire afin de répondre aux besoins de plus petits tènements…

Chacun des lots sera autonome et possédera une entrée depuis la voie publique, ce qui a pour avantage de limiter les coûts de viabilité interne à l'opération.

Il convient désormais, avec l'aide de l'économiste et d'Auvergne Rhône Alpes Entreprise, d'obtenir une vision précise du marché actuel ainsi que des prix de vente et de location pour pouvoir réaliser un bilan financier réaliste et cohérent.

Ce projet relativement coûteux fera l'objet d'un soutien financier auprès du nouveau « Fonds Vert » de l'Etat, dont l'enveloppe de 300 millions d'euros a été affectée à la reconversion des friches industrielles.
l'ADEME pourrait également être sollicitée sur ses financements à la reconversion des friches.

L'objectif de la collectivité est d'arriver à une opération financière blanche, la commercialisation des lots et les subventions de l'Etat devant compenser les dépenses de cette reconversion.

« Nous avons besoin d'avoir une visibilité globale du futur projet et une vision financière claire de l'opération »

Patrick MILLION-BRODAZ
Vice-président délégué à l'Economie

LE SERVICE JEUNESSE

PRESENT AU COLLEGE ....

Le service information jeunesse renforce sa présence au collège en collaborant avec les professeurs sur des projets de prévention !

C'est ainsi que depuis un an, des actions liées aux thématiques de protection de l'environnement, des addictions ou encore du harcèlement, sont menées auprès de chaque classe.

Afin d'accompagner les jeunes, et proposer des interventions de qualité, le service information jeunesse et le collège peuvent être amenés à faire appel à des partenaires comme l'association Addiction France, une diététicienne, l'association Conscience Impact écologie ou construire le projet avec la gendarmerie par exemple !
En 1 an, ce sont 35 séances qui ont pu être animées.

.... ET DANS LES ECOLES PRIMAIRES EGALEMENT !

En collaboration avec l'association Addiction France, la responsable du service jeunesse est allée à la rencontre des élèves de l'école primaire de Saint-Jean de Chevelu pour aborder les questions relatives aux compétences psychosociales (apprendre à communiquer, à gérer ses émotions, savoir résoudre des problèmes...). Toute l'équipe enseignante a également pu être formée pour accompagner les élèves vers une meilleure adaptation sociale et réussite scolaire.

FORMATION BABY SITTING POUR LES JEUNES

Pour la deuxième année consécutive, les services de la communauté de communes se sont réunis pour proposer aux jeunes du territoire une « formation » les préparant à la garde de jeunes enfants.
Elle a eu lieu du 8 au 10 février 2023, avant deux nouveaux jours en octobre.

C'est l'occasion pour les jeunes d'apprendre les bons gestes et les bons réflexes à avoir auprès des enfants.
Une partie du temps est consacrée à l'étude de leurs besoins physiologiques et affectifs, avec un temps dédié aux risques domestiques.
Ces formations sont animées par la puéricultrice du multiaccueil, la responsable du Relais Petite Enfance et le service Jeunesse.

Plus d'infos et inscription auprès d'Amelia au 06 89 65 38 86

CHANTIERS JEUNES
COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour rappel, il est encore possible de postuler (jusqu'à fin février) aux chantiers jeunes qui auront lieu entre avril et août 2023 en envoyant votre CV et votre lettre de motivation.
Un accompagnement pour les réaliser peut être effectué par notre animatrice. Ne pas hésiter à la contacter !

Les chantiers jeunes de la CCY, c'est 20 h de travail rémunérés au SMIC horaire pendant une semaine, auquel s'ajoute deux soirées de rencontres en amont.

Tu dois avoir entre 16 ans révolu et moins de 18 ans.

Pour plus d'info et pour envoyer les CV et lettre de motivation :
a.bonin@ccyenne.fr - 06 89 65 38 86

OUVERTURE D'UN « POINT ECOUTE »
FAMILLE, PARENTS ET JEUNES

Il s'appelle « Ecoutille » et il est ouvert depuis avril 2022.
« Ecoutille » permet de souffler quand c'est trop dur, quand cela va trop vite, de faire un pas de côté. C'est un temps pour se comprendre, clarifier sa situation, exprimer son vécu et son ressenti. L'accompagnement proposé permet de mettre des mots sur ce qui fait mal, ce qui interroge.
« Ecoutille » propose des entretiens gratuits et confidentiels sur rendez-vous individuel et/ou familial pratiqués par un binôme de professionnels.
Rendez-vous possible à Yenne et alentours (espace jeunesse ou dans les communes). Ce dispositif est porté par l'association du Val de Crêne.

ARRIVEE D'UN NOUVEL ANIMATEUR JEUNESSE

Le Service jeunesse se développe avec l'arrivée de Bertille depuis septembre 2022.
Bertille anime des temps entre midi et 14h00 au collège. Tous les jeudis, le plateau sportif affiche complet !

Les mercredis après-midi, il accueille et accompagne des groupes dans la réalisation de leurs projets. Cela peut être très varié, comme l'organisation d'un tournoi de volley, des envies de vacances, des sorties comme à la Japan-Touch à Lyon ....

N'hésitez pas à aller à sa rencontre au collège ou le contacter au 06 45 20 50 50

CENTRE DE LOISIRS

LES MARMOTS VICTIMES DE LEUR SUCCES

L'accueil de loisirs « Les marmots » est situé à l'école primaire de Yenne.
Il accueille 60 enfants de 3 à 10 ans, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.
Afin de faciliter la vie des parents qui travaillent, il propose une large plage horaire d'accueil: de 7h30 à 18h30.
Son rôle est de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur prise d'autonomie, en leur proposant des activités de loisirs favorisant leur développement et leur créativité. L'équipe pédagogique qui encadre les enfants propose chaque jour des activités de découvertes, d'initiations, de jeux collectifs ou bien encore de sorties extérieures.
Il offre aux familles un mode d'accueil occasionnel leur permettant de concilier vie familiale et professionnelle en proposant l'accueil des enfants à la journée. Il permet également à certaines familles d'avoir accès à des activités de loisirs à moindre coût, puisque le tarif est calculé en fonction du quotient familial.

Depuis deux années, le service est victime de son succès, puisque l'on enregistre une très forte augmentation de la demande de réservations pour la tranche d'âge des 3/ 6 ans.
Les élus en charge de l'Enfance ont pu rencontrer des représentants de parents d'élèves afin d'entendre leurs problématiques de mode de garde en dehors du temps scolaire.
On observe sur le territoire une augmentation croissante du nombre d'enfants, et une diminution importante du nombre d'assistantes maternelles. Ainsi, les familles ne pouvant pas compter sur leurs proches pour garder leurs enfants se retrouvent face à des difficultés pour concilier leur activité professionnelle et leur vie de famille.
La communauté de communes est bien consciente de ces difficultés, et les élus ont pu échanger avec la Caisse d'Allocations Familiales qui aide au financement de ces infrastructures. Mais dans l'immédiat, il n'est pas réalisable d'augmenter suffisamment le nombre de places d'accueil pour répondre à la demande.

La création de nouvelles places suppose en effet des locaux adaptés, du personnel supplémentaire et une augmentation importante du budget consacré à l'activité.
Les élus sont très sensibles au bien-être des enfants accueillis, et à la qualité de l'accueil proposé. Ils remercient par ailleurs la commune de Yenne pour la mise à disposition des locaux de l'école, et cherchent avec eux des solutions pour augmenter temporairement le nombre de petits pouvant être accueillis.

Après les vacances de février, une réorganisation des groupes sera expérimentée pour permettre d'augmenter le nombre de places proposées chez les 4/6 ans.
La CCY va également mettre en place un groupe de travail pour réfléchir aux conditions d'accès au service.
Depuis deux ans, le service jeunesse de la collectivité forme des jeunes au baby-sitting. Les parents peuvent connaître la liste des jeunes en contactant le Relais Petite Enfance :
ram@ccyenne.fr

La collectivité est bien consciente des problématiques des familles, et elle travaille à poursuivre ses efforts, en fonction des ressources qui sont les siennes.

RELAIS PETITE ENFANCE

JOURNEE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES LE 19 NOVEMBRE DERNIER

Dans le cadre de la journée nationale des Assistantes maternelles et afin de promouvoir ce métier, le Relais Petite Enfance a proposé aux professionnelles une matinée pédagogique sur le langage des signes avec bébés, animée par Nelly Linsart de Paume d'éveil.

L'après-midi, le Relais a ouvert ses portes aux familles avec au programme la découverte des locaux et des animations mises en place par les Assistantes maternelles : jeux de transvasement aux couleurs de l'automne, fabrication d'un arbre, maquillage...
Environ une vingtaine de familles a pu profiter de cette fête de l'Automne avec pour clôturer la journée un spectacle conte et kamishibaï de la compagnie Malia.
Un grand merci aux Assistantes maternelles présentes ce jour-là pour leur participation et leur collaboration !

« Le métier d'assistant(e) maternelle est source d'épanouissement et de fierté. La gratification d'une utilité sociale, les contacts humains et la liberté que procure ce métier sont mis en avant par les assistant(e)s maternelles. »

Virgine GIROD
Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire

Spectacle petite enfance du 2 décembre

Les structures petite enfance de la communauté de communes de Yenne (LAEP, Relais, Multi-accueil) ont invité les familles et les assistantes maternelles à un spectacle pour les tous petits : "Attrape tes rêves " de la Cie Voyelle.
Les enfants et leurs familles ont été transportés dans un univers poétique et bercés par des belles comptines.

La journée autour de l'allaitement maternel

Mardi 15 novembre dernier, un après-midi était dédié à l'allaitement avec l'intervention de diverses professionnelles du territoire dans l'Espace petite enfance.
Ainsi une dizaine de mamans ont profité d'un échange bienveillant avec une sage-femme, une consultante en lactation, une monitrice de portage et une nutritionniste.

SOIREE DEBAT

« L'ENFANT, SON CORPS ET SON INTIMITE »

Vendredi 25 novembre, Clément Segissement, psychologue clinicien, a pu aborder la question du corps chez l'enfant. De sa naissance jusqu'à sa puberté, il a poussé la réflexion sur des notions telles que la pudeur, la sexualité, le consentement...!
Plusieurs temps forts autour de cette thématique du corps, de la puberté et de la sexualité auront lieu dans les prochains mois :

- Ateliers Parents-ado (10-13 ans) « le corps dans tout ses états à l'adolescence » le 25 février et le 11 mars
- Atelier Ado (14 ans et +) « mon corps, mon genre, ma sexualité » le 13 mai
- Table ronde pour les adultes : «sexualité et contraception» octobre 2023
- Des ouvrages sur cette thématique peuvent être empruntés

La compagnie Oléia au multiaccueil

La compagnie Oléia, en résidence d'artiste « Petite Enfance » sur l'Avant-Pays savoyard, est intervenue tout au long de l'année au multiaccueil pour des ateliers découvertes avec les enfants.

Ce cycle se conclura le 20 mars avec une représentation tout public sous forme d'un spectacle, déclinant la thématique des saisons qui a été abordée durant l'année avec les enfants.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Cette année, les familles ont repris le goût du partage en fréquentant régulièrement cet espace parents-enfants où l'on tisse du lien, où l'on trouve du soutien !
Ouvert tous les mardis et jeudis matin en période scolaire, les enfants entre 0 et 4 ans et leurs parents sont les bienvenus !

LE CAFE DES FAMILLES

Une à deux fois par mois, une professionnelle est présente pour accueillir les parents de l'école maternelle et élémentaire de Saint Jean de Chevelu pour échanger autour d'un café (gratuit, anonyme et confidentiel).

A noter : le 6 mars 2023, la présence d'une intervenante sur le thème : «Prévention des conduites à risque parlons-en» (harcèlement, violence, addiction aux écrans...)

ACCUEILS PERISCOLAIRES

DE NOUVELLES ANIMATIONS AUPRES DES ENFANTS SCOLARISES

Les équipes pédagogiques du service périscolaire, composées de plus de 25 agents, proposent tout au long de l'année des activités ludiques et pédagogiques aux enfants scolarisés dans les écoles du territoire.
Après les nombreuses restrictions des deux années Covid, les équipes ont pu proposer de nouvelles animations tout au long de l'année en déclinant la thématique du monde sous toutes ses formes :
- L'exploration des cultures du monde pendant le 1er trimestre, avec des animations autour de la cuisine, de la danse, de la faune et de la flore...
- Les mondes d'autrefois grâce à la plongée dans l'univers des dinosaures, de la préhistoire, et enfin aux jeux anciens pendant l'hiver
- Les mondes extraordinaires pour aborder la thématique préférée des enfants, avec les monstres, les sorcières, les dragons ou bien encore les super-héros pendant la période du Printemps !

Les équipes et les enfants espèrent clôturer cette année avec l'organisation d'une kermesse permettant de mettre à l'honneur toutes les réalisations conçues par les enfants tout au long de l'année.

CAF

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION

La communauté de communes de Yenne s'est engagée début 2023 dans une nouvelle convention de financement des services aux familles avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie pour la période 2023 – 2027.
Cela représente une source financière notable pour la collectivité de près de 300 000 € annuels.

Répartition des financements pour l'ensemble des services petite enfance et enfance/Jeunesse

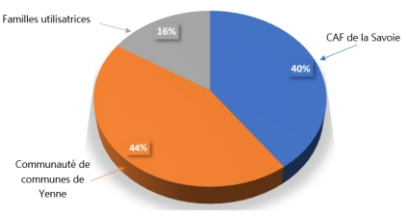

EAU POTABLE

LA CCY CONTINUE DE RENOUVELER SON RESEAU

Un sujet sensible que celui de la ressource en eau, alors que sur notre territoire, et un peu partout en France, nous avons pu constater cet été les conséquences de la sécheresse. Cet épisode n'a fait que confirmer combien la préservation de la ressource est nécessaire et combien l'eau est précieuse.
Depuis 30 ans, nous investissons dans notre réseau pour éviter les ruptures d'alimentation.
Ces travaux, absolument nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau, nous permettent de sécuriser l'alimentation de tous, de limiter les fuites et donc de préserver la ressource.
Depuis la création du service des eaux en 1993, 12 M€ de travaux ont été réalisés grâce au soutien financier du département et de l'Agence de l'eau afin de garantir une quantité suffisante pour le milieu naturel et une qualité optimale pour les habitants.

En 2022, un chantier de renouvellement d'une conduite d'eau a été réalisé à St Jean de Chevelu pour un montant de 420 000 € HT par le groupement d'entreprises FONTAINE TP / VTM COUTURIER / EIFFAGE.
Ce chantier va se poursuivre en 2023 avec une seconde tranche d'un montant de 480 000 € HT, soit un total de 900 000 € HT investis dans le réseau de St Jean de Chevelu.
Au final, cela représente 2.5 km de conduite neuve et une centaine de branchements renouvelés afin de garantir l'étanchéité de tout le dispositif de distribution.

ET DEMAIN,

QUEL OBJECTIF POUR PALLIER A LA RAREFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU ?

Actuellement 90 % de notre alimentation est assurée par des sources situées dans le Mont du Chat, principalement sur les communes de St-Paul sur Yenne, St-Jean de Chevelu et Meyrieux-Trouet. Il s'agit d'un massif calcaire, le débit des sources est donc grandement dépendant des conditions climatiques (pluviométrie, température...). Depuis 30 ans, nous observons un étiage (période de l'année où le niveau des sources atteint son point le plus bas) de plus en plus sévère.
Tout porte à croire que ces sources ne suffiront pas à garantir l'alimentation dans la prochaine décennie.

Face à cette situation, la CCY, en partenariat avec le département, cherche depuis plusieurs années à diversifier sa ressource par la création d'un forage dans la nappe alluviale du Rhône.
En janvier, une prospection a été réalisée dans un secteur à la limite entre Yenne et Jongieux, à proximité immédiate du fleuve. Il s'agit d'une première étape car nous devons étendre cette recherche à toute la plaine de Yenne afin de trouver l'endroit le mieux adapté pour la création d'un forage.
En cas de manque d'eau sur notre réseau, ils seront impactés par des restrictions au même titre que les particuliers.

« L'eau est un sujet de préoccupation majeur aujourd'hui et pour les prochaines décennies. L'accord des propriétaires et exploitants de la plaine du Rhône est nécessaire pour poursuivre les sondages. N'oublions pas que du fait de notre ruralité, le monde agricole sera également impacté. Le dialogue, la concertation doivent être plus forts que les réticences au nom du bien commun. Il s'agit maintenant de trouver un accord satisfaisant pour tous »

Laurence BOIRON
Vice-présidente déléguée à l'environnement

Assainissement individuel

REHABILITATION DES INSTALLATIONS

DES AIDES POSSIBLES ?

Depuis 2019, nous menons des programmes de réhabilitation qui ont permis à 43 particuliers de bénéficier d'une aide financière de 2 000 € octroyée par le Conseil départemental de la Savoie dans le cadre d'appels à projet annuels.
Le prochain appel à projet Eau du Département devrait continuer à soutenir les particuliers dans leurs travaux de réhabilitation d'installations non conformes générant un problème pour l'environnement et la santé.
Les modalités d'aides seront connues courant mars 2023.
Si la démarche vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact avec le SPANC à compter de cette date.

D'autre part, sous certaines conditions, il vous est possible de bénéficier de l'éco-prêt à taux 0 (éco-PTZ) si vos travaux concernent le remplacement de l'installation par un dispositif ne consommant pas d'énergie.

POUR EN SAVOIR PLUS :
https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/eco-pret-taux-zero-eco-ptz

AVEZ-VOUS PENSE A FAIRE VIDANGER VOTRE FOSSE ?

Contrairement aux idées reçues, la fosse septique ou toutes eaux doit être vidangée régulièrement pour fonctionner correctement.
Le SPANC propose une prestation d'entretien de ces ouvrages à des prix avantageux.

La communauté de communes a reconduit son marché avec l'Entreprise RAY ASSAINISSEMENT pour l'année 2023.
Si vous souhaitez recourir à cette prestation, il est nécessaire de passer commande auprès de la communauté de communes.

Vidange d'une fosse toute eaux ou septique

< 2 000 litres :	**97,50 €**
2 000 à 3 000 litres :	**108 €**
> 3 000 litres :	**115 €**

Traitement des matières de vidange en site agréé

38,5 € / tonne

Vidange d'un bac à graisses seul + transport et dépotage des graisses sur un site agréé

80 €

Entretien d'un préfiltre indépendant de la fosse

34 €

EMBALLAGES

LA COLLECTE SELECTIVE EVOLUE

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Grâce à vous, les résultats sont encourageants, et nous restons en recherche constante d'amélioration.
C'est désormais chose faite, depuis le 1er janvier 2023, TRIER vos emballages devient plus simple ! Désormais vous pouvez déposer TOUS vos emballages sans exception dans le conteneur jaune.
Fini les doutes : les pots de yaourt, de crème, les barquettes, les tubes de dentifrice, les films plastiques, les emballages de charcuterie, de chips... vont désormais dans le conteneur jaune.
Maintenant, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ?
- OUI, je le mets dans le conteneur jaune,
- NON, je le mets dans le conteneur à ordures ménagères.

Si c'est un emballage, il peut aller au tri ....

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les colonnes vertes implantées sur votre commune.
Grâce à ces nouvelles consignes de tri, vous pouvez détourner des volumes importants des ordures ménagères au profit du tri et ainsi contribuer à la préservation des ressources naturelles.

Des informations sont également disponibles sur le site de la communauté de communes de Yenne : https://ccyenne.fr/

Une seconde simplification à venir !

A partir de mai 2023, vous pourrez mélanger tous les emballages et les papiers dans le même conteneur de tri.

Dans le cadre de l'harmonisation de la collecte des déchets recyclables sur l'ensemble de la Savoie, nous allons prochainement passer à la collecte en multimatériaux, c'est-à-dire en mélangeant les emballages et les papiers.

Toutes les informations vous parviendront bientôt pour vous expliquer cette seconde modification.

JE TRIE DEJA

➔ Emballages en carton

➔ Emballages en plastique

➔ Emballages en métal

JE TRIE EN PLUS ....

➔ Toutes les barquettes

➔ Tous les sacs et sachets

➔ Tous les films

➔ Tous les pots en boite

CENTRE DE TRI
DES TRAVAUX DE MODERNISATION

La mise en place de l'extension des consignes de tri a nécessité une modification en profondeur du centre de tri. Plus d'un mois de travaux et 2 M€ d'investissement ont été nécessaires pour :

-Adapter le centre de tri à l'arrivée de nouveaux emballages

-Augmenter les capacités et les performances du centre de tri

-Améliorer les conditions de travail du personnel

Depuis le 1er janvier 2023, le tri des déchets est ainsi devenu plus simple en Savoie pour l'ensemble des habitants. Tous les emballages et papiers peuvent désormais être collectés (photos à droite).

SAVOIE DECHETS
VALORISER ET TRIER !

C'est parti ! A compter du 1er janvier 2023, trier devient plus simple. La nouveauté ? Vous pouvez déposer tous vos emballages plastiques y compris les pots, les barquettes, les sacs et les films en plastique dans le bac de tri jaune.
En effet, Savoie Déchets s'est engagé avec l'ensemble des collectivités du Département et des collectivités limitrophes dans l'extension des consignes de tri à tous les emballages et tous les papiers. Cette simplification du geste de tri va nous permettre de collecter davantage d'emballages et de papiers et d'en recycler plus. Pour les savoyards, ce sont donc tous les emballages sans exception qui sont à trier. Savoie Déchets, accompagné de CITEO et l'ADEME, contribue ainsi au développement d'un environnement durable.

« Alors que l'incinération nous coûtera toujours plus cher, que l'enfouissement est définitivement à proscrire, le tri, outre d'être vertueux sur le plan environnemental, permet des retombées économiques par les ventes de matières. Nous comptons sur la participation de toutes et tous pour donner une nouvelle dimension au geste de tri sur notre territoire. Sans oublier que le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas ! »

Marie BENEVISE
Présidente de Savoie Déchets

Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

ECO-DEFIS

5 ENTREPRISES RECOMPENSEES !

Les artisans et commerçants du territoire s'engagent pour la transition : rénovation de locaux, adaptation des horaires des salariés pour le covoiturage, mise en place de la consigne... et on les récompense !

Dans le cadre des Eco-Défis, portés par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 5 entreprises ont été labellisées Eco-Défis et ont reçu leur prix le 8 décembre : Un grand bravo à elles !

10 autres entreprises sont suivies à ce jour pour une future labellisation.

Intéressé pour relever des Eco-Défis et être labellisé ?

Contactez Nicolas CHATON
Tél : 04 79 69 94 44
nicolas.chaton@cmaauvergnerhonealpes.fr

LES ENTREPRISES RECOMPENSEES :

- **Garage Rossi** à Saint-Béron (Coup de coeur du jury, niveau Or)
- **C'est Ma Nature, Fleuriste** à Yenne (niveau Or)
- **L'Epicerie du Coing** à Novalaise (niveau Or)
- **Amour de Soi, Esthéticienne** à Saint-Genix-Les Villages (niveau Argent)
- **Agence Comparet Immobilier** à Saint-Genix-Les-Villages (niveau Bronze)

PRIME CHALEUR RENOUVELABLE

JUSQU'A 60 % DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DES ENTREPRISES !

En partenariat avec Grand Lac, et grâce à un financement ADEME, le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard propose une Prime Chaleur Renouvelable aux entreprises et collectivités pour financer leurs projets.

Bois énergie, solaire thermique, géothermie, réseaux de chaleur : une enveloppe de 7 millions d'euros de l'ADEME permettra de financer les études et les travaux des projets sur Grand Lac et l'Avant-Pays Savoyard.

Vous voulez en savoir plus sur les financements et critères d'éligibilité ?

Contactez Maxime PIROT
Tél : 07 88 68 02 83
m.pirot@grand-lac.fr

EDUCATION ARTISTIQUE

3 COMPAGNIES OUVRENT LEURS UNIVERS AUX ENFANTS

Cette année, trois compagnies participent à la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) pilotée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, financée par la Drac, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la communauté de communes de Yenne.

La compagnie Oleïa a entamé son projet « Art, Nature, Enfance » avec ses ateliers « automne » et « hiver » proposés au multi-accueil et au RAM de Yenne. Elle intervient également à l'école maternelle Les Puthods, à Lucey. Le projet de la compagnie s'achèvera par un spectacle.

De leur côté, Les Petits Détournements s'attachent à faire découvrir « L'envers du décors » : au cours de sa semaine de résidence, la compagnie invitera les enfants de l'école primaire de Traize à échanger sur les étapes de travail de sa prochaine création.

Quant à la compagnie Du Fil à Retordre, elle s'intéresse aux « Emotions ». Plusieurs classes de l'école des Deux Lacs de Saint-Jean de Chevelu ont pu profiter d'ateliers théâtre et art du cirque.
Une semaine de résidence et un atelier pop-up prévus à l'école de Verthemex complètera le projet de la compagnie sur le territoire de la communauté de communes de Yenne.

PROGRAMMATION LEADER

UNE CANDIDATURE COMMUNE

« Entre Lacs et Montagnes : Améliorer la qualité de vie et d'accueil, pour un territoire résilient ». Voici l'ambition de la candidature LEADER 2023-2027, rendue fin décembre à la Région.

Pour cette nouvelle programmation européenne, le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, le Parc naturel régional de Chartreuse, le Parc naturel régional des Bauges, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et l'Espace Belledonne se sont regroupés pour déposer une candidature commune.
Dès le mois d'avril, rencontres et ateliers de concertation ont permis à des acteurs de tous horizons, de se retrouver autour d'objectifs partagés pour la ruralité de demain : réinvestir les centres-bourgs pour tendre vers la sobriété énergétique, développer un tourisme intégré et respectueux de la vie locale, et favoriser les emplois durables et non délocalisables.
Autant d'enjeux qui résonnent aux quatre coins de ce nouveau territoire et qui seront au cœur de la stratégie, à laquelle pourront émarger porteurs de projets publics et privés.

La Région, autorité de gestion des fonds européens, se prononcera d'ici mars, sur l'éligibilité de la candidature et l'enveloppe financière dédiée au territoire.

LE SYNDICAT DU HAUT RHÔNE

MISSIONS ET COMPETENCES

Depuis 2003, le Syndicat du Haut-Rhône exerce ses missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, en agissant sur le Rhône et une partie de ses affluents.
Il oeuvre à la sensibilisation de la population riveraine pour conserver ce cadre de vie de qualité et sa grande valeur environnementale par des actions opérationnelles de restauration des services rendus par les milieux naturels.
Il promeut la culture du risque et participe à la protection des populations riveraines.

SES MISSIONS

GESTION, PROTECTION ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le programme d'actions en faveur de la restauration et de la protection des milieux aquatiques est construit autour de diagnostics, de suivis scientifiques et de travaux.

Ces opérations permettent d'améliorer la qualité du Rhône et de sa plaine alluviale et ainsi d'offrir des bénéfices aux territoires (ressource en eau potable, patrimoines naturels et paysagers exceptionnels, etc.).

PREVENTION DES INONDATIONS

La prévention des inondations s'articule autour de la gestion des digues de protection (études, travaux,...), la mise en oeuvre d'actions pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations de notre territoire, et un accompagnement pour une gestion de crise opérationnelle et une meilleure connaissance du risque.

RESERVE NATURELLE DU HAUT-RHÔNE

La préservation et la gestion de cet espace au statut de protection le plus fort au niveau national sont régies par une réglementation indispensable à la conservation des richesses du patrimoine naturel et adaptée à la découverte du site.

SENSIBILISATION ET EDUCATION

La connaissance scientifique produite sur le territoire se transmet grâce à des actions de sensibilisation, notamment à destination de nos enfants. L'objectif est de faciliter la compréhension et l'appropriation des milieux naturels, de leur fonctionnement et des services qu'ils nous rendent.

LA GEMAPI

GESTION DES EAUX, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

Rappelons le grand principe de la Gemapi :
l'aménagement des bassins, des canaux, cours d'eau, lacs et plans d'eau, ainsi que la gestion des digues et la protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides, sont désormais de la responsabilité de la communauté de communes de Yenne.

N'ayant pas les moyens humains de porter cette nouvelle compétence en direct, la CCY a confié la gestion de la GEMAPI au syndicat.
La communauté de communes de Yenne verse au SHR près de 24 000 € par an pour qu'il puisse assurer cette mission.

espace d'expression réservé à la minorité

Bonjour,

Quoi de neuf depuis deux ans, à bientôt mi-mandat :

- La construction de la gendarmerie continue d'avancer.

- Un portage financier pour l'achat du tènement Listing Express (en face de Carrefour Market) est mis en place avec un organisme adapté, l'EPFL.

- La désaffectation du camping du Flon est en cours, avant un bail commercial où nous demandons une clause prévoyant une possibilité éventuelle future Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la commune de Yenne, vu sa proximité avec le centre-bourg et le Rhône.

- Un programme LEADER appelé « Entre lacs et montagnes » se met en place à l'horizon 2023-2027 avec 14 autres communautés de communes et des possibilités de subvention.

- Et bien sûr des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et une future recherche d'eau dans le nappe du Rhône en amont du hameau d'Etain.

Salutations !

Claudine BOLLIET et René PADERNOZ

Budget

et ratios financiers [1]

2022

[1] En millions d'euro, hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement

Dépenses fonctionnement

4,3 M€

Recettes fonctionnement

4,7 M€

Dépenses investissement

1,1 M€

Recettes investissement

1,9 M€

Dépenses à caractère général	650 K€
Charges de personnel	1800 K€
Atténuations de produits	1100 K€
Charges de gestion courante	700 K€
Charges financières	65 K€

Répartition des dépenses de fonctionnement

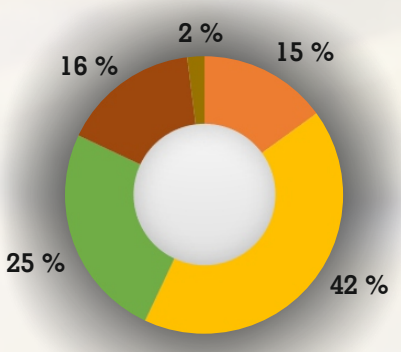

3,2 M€

(dont 500 K€ de compensation de l'Etat)

PRODUIT DES IMPÔTS DIRECTS

230 K€

MONTANT ANNUEL DE LA DETTE

400 K€

EPARGNE DE GESTION[1]

[1] Ce montant correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, avant la prise en compte de l'annuité de la dette.

4,1 ans

CAPACITE DE DESENDETTEMENT[1]

[1] La capacité de désendettement exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la collectivité rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.
La zone dangereuse se situe au-dessus de 10 ans. Cette limite marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale.

337 €/habitant

POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT[1]

[1] Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.
Cette indicateur permet d'analyser la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales.
Pour information, le potentiel fiscal en Savoie est de 645 €/habitant. Il est de 571 €/habitant au niveau national.

Nous contacter

ACCUEIL ADMINISTRATIF
Du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
Tél : 04 79 36 90 76 Fax : 04 79 36 92 72
Mail : accueil@ccyenne.fr

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 74
Mail : spanc@ccyenne.fr

SERVICE JEUNESSE
Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 78
Mail : centredeloisirs@ccyenne.fr

SERVICE PERISCOLAIRE
Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 75
Mail : periscolaire@ccyenne.fr

SERVICE DES EAUX
Accueil du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et permanence téléphonique
uniquement de 13 h 30 à 17 h 00
Tél : 04 79 36 92 70
Mail : servicedeseaux@ccyenne.fr

MULTI ACCUEIL TERRE D'EVEIL
Tél : 04 79 44 47 92
Mail : multiaccueil@ccyenne.fr

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS
Tél : 04 79 36 66 74
Mail : laep@ccyenne.fr

RELAIS PETITE ENFANCE
Tél : 04 79 36 66 74
Mail : ram@ccyenne.fr

Communauté de communes
de Yenne

Communauté de communes de Yenne
133, chemin de la Curiaz
73170 YENNE
Tél : 04 79 36 90 76
mail : accueil@ccyenne.fr
www.ccyenne73.fr